

BIG

BUSINESS IMMO GLOBAL

APPROFONDIR

RETOUR AU BUREAU, MAIS QUEL BUREAU ?



S'INFORMER

Unibail veut rapidement solder son aventure américaine

SE RENCONTRER

Prologis Park Moissy 2 DC1
Clément Alteresco, alter ego

PENSER

Le bureau du futur sera plus qu'un lieu de travail

S'INSPIRER

Soutenir, Pavillon de l'Arsenal
Béton splash !

LA RELÈVE

Le réchauffement climatique se joue en partie sous nos pieds

Saviez-vous que le réchauffement climatique se joue en partie sous nos pieds ? S'il est le support de nos logements, industries et infrastructures, nous avons tendance à oublier que le sol est d'abord régi par des propriétés biophysiques et qu'il fait partie intégrante du système climatique. Au niveau mondial, les sols stockent deux à trois fois plus de carbone que ce qui est présent dans l'atmosphère. En France, trois à quatre milliards de tonnes de carbone se trouvent dans les 30 premiers centimètres du sol.

Par Vincent Le Rouzic et Éloïse Deshayes, respectivement directeur adjoint des études et chargée de mission à La Fabrique de la cité

Limiter l'artificialisation des sols, c'est conserver d'importants stocks de carbone pour atteindre les objectifs climatiques à horizon 2050. Il est donc indispensable de protéger les sols les plus riches en carbone, en particulier les sols forestiers, les prairies permanentes et les zones humides.

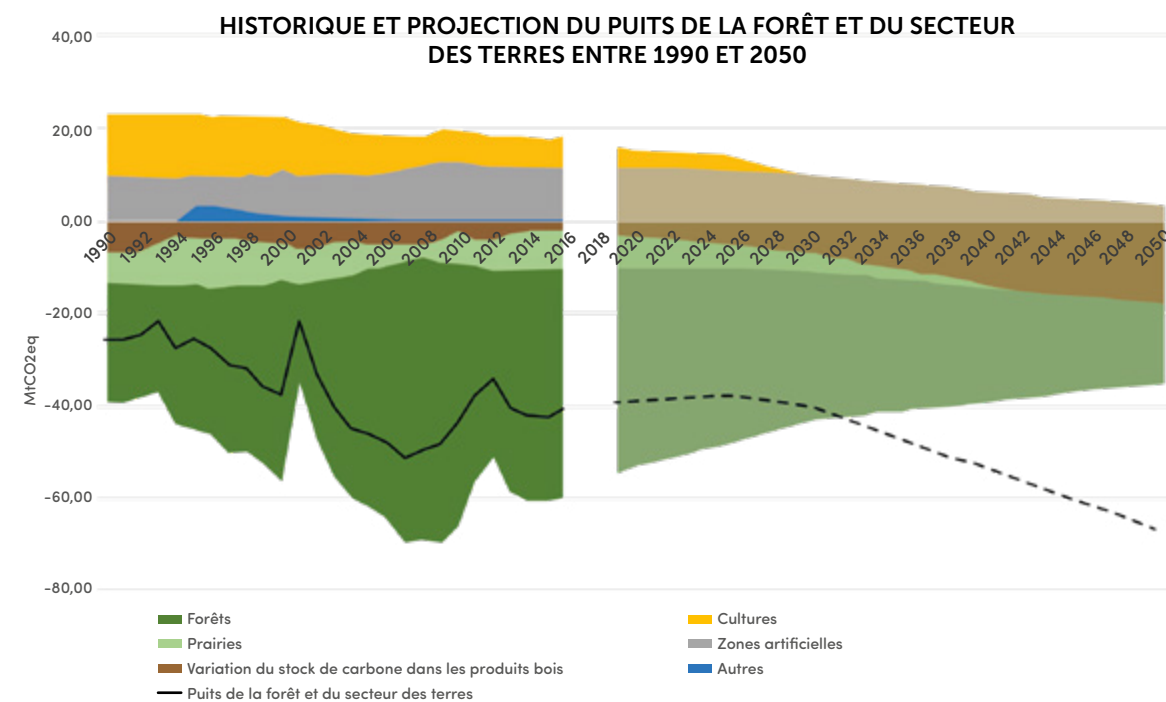
En plus d'éviter, réduire et compenser : maximiser le stockage carbone des sols

Protéger les sols, c'est aussi protéger leur capacité future à stocker encore plus de carbone. L'augmentation de ce stockage carbone, possible via la mise en œuvre d'une série de pratiques principalement agricoles, est considérée comme un levier majeur pour atteindre la neutralité carbone, tant par la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) que par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec).

C'est dans cette optique que la France, dans le sillage des Accords de Paris, a lancé l'initiative internationale « 4p1000 » visant à augmenter de 0,4% par an le stockage de carbone des sols mondiaux. Cela permettrait de compenser la croissance de nos émissions de gaz à effet de serre.

Projection de la fonction de puits de carbone des sols

Le graphique ci-dessous indique l'évolution, historique et projetée, de la fonction puits de carbone de la forêt et du secteur des terres. Le trait en pointillé est une projection montrant l'augmentation de sa capacité à stocker du carbone. Pour parvenir à un tel résultat, trois moyens complémentaires sont mentionnés par la SNBC : l'augmentation du stockage carbone des terres agricoles, la gestion forestière et la mise en place de l'objectif zéro artificialisation nette (ZAN) pour 2050.



COMET MEETINGS

Une nouvelle expérience de réunion et de séminaire au cœur de Paris. Découvrez nos lieux inspirants pour tous vos événements d'entreprise : Comet Place des Victoires et Comet Bourse (75002), Comet Étoile (75016), Comet Ternes (75017) et Comet La Défense.

01 84 80 67 00
CONTACT@COMET.TEAM
WWW.COMET-MEETINGS.COM

COMET
REAL MEETING SPACES

Placer l'objectif zéro artificialisation nette au service de la neutralité carbone

Dans cette perspective, la loi dite Climat et résilience du 22 août 2021 introduit l'objectif de zéro artificialisation nette des sols à horizon 2050. Elle fixe également un objectif intermédiaire de division par deux de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2031.

S'il est un point étonnant de la loi Climat et résilience, c'est le manque d'articulation entre la lutte contre l'artificialisation et la Stratégie nationale bas carbone : certes, l'article 191 vise à protéger les « *fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que le potentiel agronomique* » des sols, mais il ne hiérarchise pas les priorités.

« Protéger les sols, c'est aussi protéger leur capacité future à stocker encore plus de carbone »

Recentrer la lutte contre l'artificialisation des sols autour de sa fonction climatique permettrait d'abord de renforcer le portage politique de l'objectif ZAN à long terme, mais surtout de le rendre plus opérationnel et mesurable (métrique émission et stockage carbone).

Ainsi, pour que le stockage carbone soit pris en compte dans les politiques d'urbanisme, La Fabrique de la cité propose trois grandes orientations : donner la priorité à l'objectif climatique dans la définition légale de l'artificialisation et de la compensation, faire des stocks de carbone des sols un critère déterminant tant dans l'élaboration des différents documents de planification territoriale (PLU, SCoT), renforcer juridiquement la protection

des sols aux stocks de carbone élevés via l'établissement d'une nomenclature nationale des sols selon leur stock de carbone permettant d'identifier les sols à préserver en priorité et la création d'un nouvel outil juridique pour les collectivités locales baptisé « *Protection des espaces à fort potentiel carbone* » s'inspirant du modèle des protections des espaces naturels et agricoles périurbains (Penap).

Élaborer une vision stratégique de l'aménagement du territoire

La mise en œuvre de l'objectif ZAN permettra donc de réduire les émissions directes liées à l'artificialisation. Cet objectif s'inscrit dans une approche systémique de long terme visant à développer des formes urbaines moins émettrices

en carbone. À ce titre, le ZAN vient renforcer de nombreux objectifs existants tels que la densification des tissus urbains, la rénovation des logements vacants, la réhabilitation des friches, etc.

Si ces mesures sont en concordance les unes avec les autres, les mettre en œuvre simultanément provoque une certaine complexité. Cela suscite également de nombreux

questionnements pour les élus locaux et les acteurs du territoire. Il est notamment question de savoir comment adopter les stratégies de développement à ces nouvelles réglementations. Ces acteurs doivent être accompagnés pour construire une nouvelle vision stratégique de l'aménagement du territoire, répondant aux enjeux écologiques, sociaux et économiques. C'est dans cette optique que La Fabrique de la cité présentera deux nouvelles notes : la constitution d'un marché des droits à artificialiser visant à faciliter la mise en œuvre opérationnelle de cette politique ; le développement de nouvelles stratégies foncières permettant de concilier cet objectif avec les besoins économiques et sociaux des territoires. ●



Éloïse Deshayes

Chargée de mission à La Fabrique de la cité, Éloïse Deshayes est titulaire d'un master en affaires publiques, spécialisé en management du secteur public, à Sciences Po Lyon. Elle a précédemment travaillé à la Métropole de Lyon en tant que chargée de projet dans les mobilités innovantes.



Vincent Le Rouzic

Directeur adjoint des études à La Fabrique de la cité, Vincent Le Rouzic est diplômé de l'Essec et de l'École normale supérieure. Il est docteur en urbanisme et économie de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Auteur d'une thèse sur l'expérimentation en France des organismes de foncier solidaire et du bail réel solidaire, il est expert des questions de logement abordable, du foncier et des communs. Il est également spécialiste du courant de l'économie institutionnelle, et plus particulièrement des œuvres de John Commons et d'Elinor Ostrom. Ses travaux de recherche ont été soutenus par une bourse Palladio en 2015 et distingués par le Prix Junior de l'immobilier de la Fondation Palladio en 2014 et le Prix spécial de la Thèse sur la Ville du Puca, de l'Institut CDC pour la recherche.

ARCHITECT
@WORK
FRANCE

architect meets innovations La Halle Tony Garnier - Lyon 11 & 12 mai 2022

ÉVÉNEMENT EXCLUSIF présentant les dernières innovations d'industriels de la construction
PRODUITS SÉLECTIONNÉS par un comité de pilotage

THÈME : RE-SOURCES ARCHITECTURALES

EXPOSITION MATÉRIAUX

- RE/SOURCES, des potentiels à explorer

EXPOSITIONS PHOTOGRAPHIQUES

- Regard sur 10 ans d'architecture par Erick Sallet
- Rétrospective des 10 éditions du Prix National de la Construction Bois

CONFÉRENCES sur l'architecture

ART by Nathalie Camoin-Chanet

LIBRAIRIE Archipel

Pré enregistrement obligatoire

Code d'invitation à reprendre : **LY34545**

VISITEZ
EN LIVE
ET/OU
EN LIGNE

ARCHITECTATWORK.FR

Événement organisé avec la collaboration de



DESIGN & PLAN by C4 CREATIVE4

